

Concours externe CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION

Analyse d'une situation éducative (Épreuve commune/épreuve écrite 2)

Concours/Examen : CPE externe Épreuve : n° 2 N° sujet :

Section-option/Spécialité/BAP/Domaine :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Question 1 :

Le conseiller principal d'éducation répond à la mission première de l'école qui est d'instruire et éduquer afin d'accompagner les élèves à la réussite scolaire et à une insertion sociale et professionnelle (document 4). Il partage et fait vivre les valeurs de la République, il participe donc à une éducation à la citoyenneté (Compétence 6 référentiel de compétence CPE). Le CPE est chef de service, celui de la vie scolaire, composé de plusieurs assistants d'éducation et une TFR de vie scolaire.

Qu'est-ce que la vie scolaire ?

Elle participe à l'éducation à la citoyenneté, l'apprentissage de la démocratie, de la tolérance, de la solidarité, à la lutte contre toute forme de discrimination, à la prévention des conduites à risques, à la sensibilisation et prise en charge des problèmes de violence, de maltraitance... (doc 2). Elle est centrale dans un établissement scolaire, il y a sans cesse du mouvement, de la vie, où tous les acteurs se croisent et échangent.

Par la place qu'elle occupe la vie scolaire est essentielle dans un établissement public local d'enseignement professionnel et de formations agricoles, pour le faire vivre et faire vivre ensemble ses acteurs. Elle est formatrice

pour les élèves, apprentis, étudiants, stagiaires, en les instruisants et les éduquants.

Le CPE dans ses missions explicitées par un référentiel de compétences, doit être capable d' "Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement" (compétence 3). Comment impulser ? En réalisant des diagnostics de la vie éducative au travers de critères tels que les motifs et taux de sanctions et de punitions, le taux d'engagement des élèves... Les diagnostics, une fois formalisés sont présentés aux instances, le conseil Interieur et le conseil d'éducation et de formation (doc 4) - Cette présentation permettra de mobiliser les équipes aux actions éducatives qui seront proposées afin de pallier les manquements perçus au travers des diagnostics.

Après avoir impulser, le CPE doit coordonner le volet éducatif en mobilisant l'ensemble de la communauté éducative sur les différents axes. Tous les adultes doivent être impliqués dans la vie scolaire (doc 1). Le projet de vie scolaire élaboré par le CPE et son équipe est essentiel pour le volet éducatif du PE. Pensé pour répondre aux besoins éducatifs d'un établissement selon son contexte, celui-ci doit aussi mobiliser l'ensemble des acteurs. Devant être adopté au Conseil d'administration, il peut - être largement explicité par le CPE aux différentes instances où il est membre de droit ou siège à titre consultatif. L'objectif étant de communiquer cet outil au service d'une coéducation pour la réussite de tous.

Mais on peut rencontrer quelques difficultés. N'a-t-on jamais entendu "la vie scolaire, c'est au CPE de s'en occuper" ou encore "on veut

faire des enseignants des moniteurs de colonie de vacances" (doc 1). Les visions réductrices des professions qui cloisonnent les rôles et domaine de compétence où ça n'a pas lieu d'être porte préjudice à l'éducation de nos jeunes. Les enseignants parlent peu de la vie scolaire (doc 1) et certains n'y pensent pas.

Les professeurs d'ESC sont généralement bien présents quand il s'agit d'éducation hors de la classe. Avec leurs heures allouées à l'animation chaque semaine, ils sont souvent très investis dans la vie éducative des élèves.

Ils ont également un projet à charge, le projet d'animation et de développement culturel (PADC), autre atout pour le volet éducatif du PE. Il est élaboré autour d'actions éducatives avec des axes stratégiques qui sont en lien avec ceux d'un PVS, comme par exemple, l'éducation à la citoyenneté. Cela permet de travailler ensemble, partager les mêmes objectifs.

Il est tout de même important de rappeler que dans l'enseignement agricole, les EPLEFPA sont composés de plusieurs centres constitutifs avec le lycée, le CFAA et le CFPPA, avec des publics différents, selon leur formation (initiale, par apprentissage initiale, et continue), leur âge, leur emploi du temps, présence sur site. Il est donc essentiel de réussir à créer et maintenir un lien entre ces différents centres pour une vie, non plus scolaire, mais une vie d'établissement (doc 2) commune et partagée. Cette richesse des publics et des centres peut être, à la fois un réel atout si la co-éducation prime et l'entente saine, comme être un frein si la coopération n'est pas de mise.

"Les temps forts" dans l'enseignement peuvent également servir de levier au CPE afin de rassembler autour de valeurs éducatives communes. Les temps forts, ou dates clef peuvent faire l'objet d'un axe dans le volet éducatif du PE.

Très fédérateurs, ces moments sont très riches pour tous les acteurs.

La SOP par exemple va créer des moments de rassemblement avec le sport (doc 6) où les valeurs éducatives telles que la tolérance, la solidarité, la lutte contre les discriminations seront centrales.

Il en existe d'autres, la semaine de lutte contre l'homophobie, la transphobie (...), la journée pour les droits des femmes, la journée de la laïcité le 9 décembre.

Afin d'impulser et coordonner le volet éducatif d'un projet d'établissement, le CPE dispose de plusieurs leviers cités précédemment mais le tout premier c'est lui et ses compétences, son service de vie scolaire et son équipe, son projet de vie scolaire, son rôle d'interface entre les apprenants et les acteurs de la communauté éducative.

Les freins qu'il peut rencontrer ne sont que du papage si le CPE exerce sa fonction de conseiller et son rôle d'écoute, de partage, de transmission et de personne ressource afin d'aider au mieux à rassembler l'ensemble de la communauté éducative autour d'intérêts communs et d'une culture commune.

Question 2 :

Afin de pouvoir répondre à la demande du directeur-adjoint de mon établissement, je réalise en premier lieu un diagnostic de l'établissement en relevant les indicateurs pour l'absentéisme (taux, pourcentage par classe, par sexe, motifs des absences, relevé des signalements) et pour le climat scolaire (taux, pourcentage des sanctions par gravité, aussi pour les punitions, point sur les situations de harcèlement, cyberharcèlement).

Il serait pertinent de réaliser une enquête sous forme de questionnaire

Concours/Examen : CPE externe Épreuve : n° 2 N° sujet :

Section-option/S spécialité/BAP/Domaine :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

pour obtenir plus d'informations sur les raisons des absences (problèmes personnels, familiaux, de santé, décrochage scolaire, isolement pour problèmes de violence, de harcèlement...) et sur le ressenti des apprenants sur le climat scolaire (se sentent-ils bien sur le lycée? On-t-ils des leçons de moral? On-t-il envie de s'engager dans des projets?).

Le climat scolaire ne concernant pas que les élèves, mais bien l'ensemble des personnels de l'établissement et les parents (National School Climate Center), il serait intéressant de recueillir les ressentis, jugements de chacun.

Le diagnostic et cette enquête peuvent aussi être demandés au service régional de formation et de développement en complément de ceux déjà réalisés, cela servira à renforcer notre stratégie et appuyer auprès des collègues la nécessité d'agir.

Ils feront l'objet d'une présentation en réunion de direction puis au conseil d'éducation et de formation et au conseil Intérieur. Cette présentation permettra d'alerter et de réfléchir collectivement, il y aura peut être des besoins de formation chez les personnels sur ces thématiques. Même si cette demande de stratégie m'est adressée, il me semble essentiel de partager le contexte de l'établissement actuel à tous les acteurs afin de pouvoir aussi recueillir les idées de chacun et peut être motiver les représentants

des parents, des maîtres de stages, des personnels ATDSS, des personnes régionales à m'accompagner sur certains axes et actions.

Une fois le diagnostic et l'enquête partagés, nous pouvons identifier les actions prioritaires ainsi que les indicateurs permettant d'évaluer leur pertinence (dx2).

Deux grands axes me semblent pertinents :

1. Lutter contre le décrochage scolaire

2. Améliorer le climat scolaire

De ces deux grands axes stratégiques découlent des objectifs, et les personnes ressources

1. Lutter contre le décrochage scolaire (dx5).

a) Repérer, identifier les décrocheurs (groupe adulte relais, famille).

b) Proposer des heures d'accompagnement scolaire (professeurs, AE, sur la base du volontariat et sur les heures d'études).

c) Assurer un suivi quotidien (CPE, prof principal, infirmière).

d) Partenariat avec une psychologue

De ces objectifs doit émerger des actions :

a) création d'une fiche à destination de l'ensemble des acteurs avec les principaux "critères" de repérage (élaborée par le GAR).

b) Sur les heures d'études, les enseignants volontaires prennent des petits groupes d'élèves pour faire du soutien (pour les AE, que n'a pas perturbé par le service de vie scolaire.

c) des entretiens individuels, avec une fiche de suivi pour les apprenants repérés comme décrocheurs, Entretiens réalisés par le CPE et l'infirmière à la demande de l'élève.

d) Réaliser une convention avec rémunération pour la venue d'une psychologue sur l'établissement quelques heures par semaine.

2) Améliorer le climat scolaire

Objectifs = a) Conditions d'accueil et de vie dans le lycée.

b) Apprentissage de la citoyenneté

c) Prévention de la violence

d) Lutte contre le harcèlement

actions = a) Présence d'un AE au portail chaque sonnerie, tous les lundis à la première heure, accueil des apprenants à l'amphithéâtre, discours du CPE ou professeur adjoint sur les activités, réunions, projets de la semaine.

b) Travailler une nouvelle formation des délégués, élu des délégués d'internat; journée de la laïcité travail sur une fresque pour la lutte contre les discriminations.

c) Intervention association de violence faite aux femmes à destination de tous Intervention référent gendarmerie sur les risques encourus par des faits de violence, délinquance.

d) Intervention de sensibilisation sur le rôle crucial des témoins, sensibiliser à comment venir en aide à une victime.

Une fois les objectifs et actions définis, il faudra faire le choix des critères et indicateurs de réussite (exemple: baisse du taux de

victimisation, amélioration du sentiment d'appartenance, ...).

Afin d'améliorer le climat scolaire, réduire l'absentéisme, favoriser l'engagement, l'autonomie des élèves il me semble essentiel de récompenser.

Cela pourrait prendre la forme dans le projet de vie scolaire d'un axe sur l'autonomie avec différents degrés. Le meilleur degré serait attribué aux élèves réalisant tout leurs devoirs, n'ayant pas de problème de discipline et étant assidu et ponctuel. Si l'élève atteint ce degré il bénéficierait d'avantages tels que le soir à l'internat l'étude en chambre, la journée pouvoir aller au foyer sur les heures d'études, ... Et le degré le moins bon me donnerai aucun avantage et l'élève aurait un suivi régulier avec fiche de suivi auprès de moi-même afin de tenter de rapprocher l'élève et lui donner envie d'avoir des avantages avec une meilleure conduite.

Les idées de projets sur ces thématiques sont vastes et très riches. Mais il est important de pouvoir évaluer l'impact de ceux-ci. C'est pour cela qu'il faut réaliser de nouveaux diagnostics par la suite pour pouvoir comprendre et voir ce qui a fonctionné ou non et si il faut revoir la stratégie.

Le but étant de pouvoir répondre aux besoins de l'établissement dans le temps, en mobilisant toute la communauté éducative pour la réussite des élèves et le bien-être de tous.